

Acteurs locaux et initiatives publiques dans le domaine du paysage. Une analyse du processus de construction des interventions publiques localisées

Jacqueline CANDAU

Cemagref

50 Avenue de Verdun

33612 CESTAS Cedex – 05 57 89 01 93

jacqueline.candau@cemagref.fr

En collaboration avec :

Olivier AZNAR (Cemagref de Clermont-Ferrand), Marc GUERIN (Cemagref), Sophie LE FLOCH (Cemagref de Bordeaux), Yves MICHELIN (ENITA de Clermont-Ferrand), Patrick MOQUAY (ENGREF de Clermont-Ferrand)



OBJECTIFS

Comprendre comment les procédures publiques mises au service d'un projet s'inscrivent dans un processus de changement en termes de représentations sociales, de configuration des réseaux d'acteurs et de construction de normes d'intervention sur le paysage.

TERRAINS

● Observations sur trois zones rurales ou péri-urbaine : la communauté des communes de Sancy-Artense et celle des Cheires (Puy-de-Dôme), et le Pays des Feuillardiers (Haute-Vienne).

● Dispositifs d'intervention observés sur ces zones : Charte Paysagère et Architecturale ; Contrat pour le Paysage.

Apport de quatre disciplines : l'économie territoriale et l'économie des services, la géographie, les sciences politiques, la sociologie (approche phénoménologique)

RÉSULTATS

- **Le poids de l'offre des politiques** : conformément à notre hypothèse cognitive, le champ de l'intervention publique paysagère dans les trois cas étudiés se structure sous l'effet des *secteurs institutionnels* (réseau des collectivités locales, réseau agricole, réseau de l'environnement...) impliqués par les dispositifs d'intervention.
- **Certaines réalisations relèvent de services environnementaux** : l'intervention publique permet ainsi d'installer un triangle d'échange qui permet la production d'un service entre un commanditaire (représentant l'utilisateur) et un prestataire, ce dernier agissant sur un bien matériel (berges, petit patrimoine...), support du service. Les collectivités locales sont les principaux prestataires (presque un tiers), et leur implication est récente si l'on en croit leurs dépenses. Sur la zone agricole cependant (Sancy-Artense), le premier rang est tenu par les agriculteurs.

- **Des préoccupations «paysagères» d'habitants attachées aux enjeux sociaux** : les témoignages recueillis auprès des habitants s'articulent autour de la description évaluative d'objets spatiaux. Outre leur caractère esthétique, ces descriptions contiennent également une évaluation d'enjeux socio-économiques (arrivée de nouveaux résidents, évolution de l'activité agricole...).
- **Apparition de conflit de normes** : si aucun conflit notable entre usagers autour des questions paysagères n'a été repéré lors de nos enquêtes (même pas en zone périurbaine des Cheires), des conflits de normes techniques ont par contre clairement été identifiés. Ils tiennent à la difficulté de concilier la qualification esthétique et la qualification fonctionnelle d'un même objet matériel : chemins ruraux qui puissent à la fois servir de desserte agricole et de chemins de randonnée par exemple.